



AU-DELA DU 24, CONSTRUISONS TOUS ENSEMBLE UN VRAI RAPPORT DE FORCE.

Le 24 janvier 2008, l'interfédérale Fonction Publique a appelé à une "journée d'action" sur la question du "pouvoir d'achat". Dans l'Education, les revendications de l'intersyndicale nationale portent aussi, entre autre, sur les suppressions de postes et, en région parisienne, sur la généralisation du bac pro en trois ans.

Salaires :

En 25 ans, les personnels de l'éducation, comme les autres salariéEs du public ou du privé, ont perdu 25% de leur " pouvoir d'achat ". Mais une simple revalorisation du point d'indice, comme le réclament les autres organisations syndicales, est insuffisante ; en effet, elle ne ferait que creuser davantage l'écart entre les plus hauts et les plus bas traitements, au grand désavantage de ces derniers. C'est pourquoi Sud Education se bat pour une augmentation de 300 euros nets mensuels pour tous. Augmenter les salaires, c'est permettre aux salariéEs de vivre mieux... mais c'est aussi faire rentrer plus de cotisations sociales dans les caisses, et donc apporter une réponse aux prétendus problèmes de financement des retraites et de la sécurité sociale !

Suppressions de poste :

C'est cette année plus de 11 000 postes supprimés dans l'Education nationale (voir p2)... et un rythme programmé

de 20 000 suppressions par an pendant 4 ans ! Il ne s'agit plus ici de "coupes sombres", mais d'une véritable démolition du service public d'éducation.

Généralisation des bacs pro en 3 ans :

Il s'agit, et ce dès la rentrée 2008, d'augmenter considérablement le nombre de bacs pro tout en allant vers la disparition du BEP (134 classes supprimées dans l'académie). Cela conduira à plus de sorties sans qualification nationale pour les élèves qui n'intégreront pas le bac pro et... 10 000 postes économisés ! (voir p2)

Toutes ces attaques s'intègrent dans un mouvement plus global de remise en cause tous azimuts du service public d'éducation et du droit du travail, tant dans le 1er degré (suppression du samedi matin, remise en cause du droit de grève) que dans le 2nd degré (commission Pochard-Rocard). (voir p3)

Le 24, une mobilisation nécessaire... mais insuffisante !

SUD Education a signé l'appel intersyndical national à la grève.

Le 24 janvier est la troisième journée de grève intersyndicale depuis la rentrée. Les luttes précédentes ont pourtant montré que la stratégie des " temps forts ", si elle permet à certaines organisations de " faire du chiffre " avant d'aller négocier, dans le meilleur des cas, des aménagements dans la marge, est inefficace et paradoxalement démobilisatrice; elle n'offre aucune perspective de construction d'une véritable mobilisation interprofession-

nelle, seule à même de s'opposer au rouleau-compresseur des contre-réformes.

Pendant que certains se félicitent encore du retrait du décret De Robien, et ce alors qu'il n'est pas tant l'aboutissement d'une lutte qu'une promesse tactique du président-candidat, c'est un projet plus grave encore qui se profile à travers les mesures d'ores et déjà annoncées et les auditions de la commission Pochard-Rocard !

C'est pourquoi Sud Education Créteil appelle les personnels à tenir des AG, à l'issue de la journée du 24 janvier, afin de décider la reconduction de la grève dans les plus brefs délais.

SUD Education Créteil appelle dès maintenant les personnels à se mettre en grève le 30 janvier contre la généralisation des bacs pro en 3 ans, pour pouvoir participer aux initiatives intersyndicales.

TOUS EN GREVE LE

Mercredi 30 janvier

Manifestation 14h 30 sèvres Babylone/ ministère.

**Assemblée générale 16h 30, Bourse du travail,
rue du Château d'Eau, M° République, salle Varlin.**

Suppressions de postes, 1er degré, LP, redéfinition du métier d'enseignant, Seule la mobilisation peut faire reculer le gouvernement !

Luttons pour le service public et nos conditions de travail !

150 000 postes doivent disparaître dans la fonction publique d'ici 2012. Dans l'éducation cela signifierait 80 000 suppressions sur 4 ans ! Au 11 300 postes supprimés pour la rentrée 2008 devraient s'ajouter 17 500 postes chaque année.

Dès cette année l'académie de Creteil est touchée avec 637 suppressions dans le second degré, Versailles pour 578 suppressions, Paris? 177. Dans le 1er degré les diminutions sont concentrées sur les remplacements, les décharges de direction d'Ecole avec la mise en place d'EPEP, la remise en cause des réseaux d'aide RASED : ainsi se dessine une école plus inégalitaire.

SUD Education dénonce cette saignée qui remet en cause l'existence même du service public.

Les conditions de travail ne cessent de se dégrader. Personnels de vie scolaire en sous effectif, quasi gel du concours de CPE, classes surchargées, accroissement de la charge de travail, obligations de service alourdis (date du bac repoussé d'une semaine raccourcissant le délai des correcteurs, recrutement possibles en 2009 de vacataires pour surveiller les épreuves et astreindre les enseignants à assurer leurs cours en plus des corrections d'examen)... mais tout cela ne suffira pas.

Derrière le slogan travailler plus pour gagner plus c'est surtout travailler plus gratuitement tout en attaquant les obligations de service des enseignants. Voir ci-dessous. Pochard

LP : à l'avant garde de la réforme du second degré.

La refonte de l'enseignement professionnel est lancée. Il s'agit d'aller à marche forcée vers la suppression des BEP pour les remplacer par des bacs pro 3 ans. Cette réforme va dans le sens d'une sélection accrue : elle obligera les élèves à faire en 3 ans ce qu'ils faisaient en 4, excluant dès la fin de la 3^e les plus faibles de l'obtention d'une formation qualifiante.

Son véritable objectif est budgétaire avec moins d'heures d'enseignement et environ 10 000 suppressions de postes dans les LP pour "contribuer" aux 80 000 suppressions de poste envisagées dans l'éducation sur 4 ans ! Elle permet aussi d'aller vers une prise en charge régionale des CAP d'insertion et des sections d'apprentissage.

En décembre l'enseignement pro a connu plusieurs grèves (Versailles, Toulouse, Marseille Clermont F, Lille rennes, Strasbourg) plutôt réussies malgré l'acceptation du cadre de la réforme "le protocole de discussion" par le snetaa (syndicat majoritaire dans les LP) qu'a rejoint le SE-Unsa, le Snalc, le Sgen CFDT dans une démarche de discussion sur les modalités d'application de la réforme.

Partie prenante de l'intersyndicale nationale sur cette question SUD éducation regrette qu'aucune initiative nationale ne soit encore prévue. En région parisienne SUD se félicite de l'initiative intersyndicale de manifestation annoncée pour le 30 janvier.

Même si nous aurions préféré un appel clair à la grève en LP il faut tout faire pour la réussir ! (p1 et p 4 Appel intersyndical)

* les collègues et lycéen-ne-s de province mobilisé-e-s depuis décembre ont les yeux tournés vers les académies d'île de France numériquement les plus importantes de France. Nous pensons que la mobilisation avec les lycéens et les parents peut être un élément décisif.

* Il s'agit de l'avenir du système éducatif et d'une étape dans une politique qui touche le 1er degré et les collèges et les lycées SUD éducation appelle tous les personnels à rejoindre nos collègues de LP dans la rue et en AG après la manif pour décider des suites !

Commission sur le métier d'enseignant, danger imminent !

La commission Pochard doit rendre publique ses propositions de réforme du métier d'enseignant fin janvier, le gouvernement annoncera ses mesures pour février. Le rapport d'étape exposé aux syndicats le 10 décembre est très inquiétant :

* Suppressions d'heures d'enseignements notamment dans les Lycées (avec des dizaines de milliers de suppressions de postes à la clé) ;

* Nouvelles "obligations de service" qui restent à définir.

* Renforcement de l'autonomie des établissements avec plus

de pouvoirs aux chefs d'établissements au moins sur l'évaluation des personnels, et avec le salaire "au mérite" à l'horizon ;

* Hypothèse d'une annualisation du temps de service (1607 h). Cela conforte la position de SUD Education qui a refusé de participer aux auditions syndicales car les grandes lignes que retiendra le gouvernement sont déjà contenues dans le rapport Darcos (mars 2007) et dans la lettre de Sarkozy aux éducateurs.

Si nous souhaitons améliorer le système éducatif et les statuts, nous refuserons toute régression !

Service minimum : une attaque contre le droit de grève.

Le gouvernement, par le biais du ministre de l'éducation a annoncé en décembre dernier son souhait de mettre en place un service minimum d'accueil dans les écoles dès la rentrée 2008. Testé pour ce 24 janvier, ce projet limite les grèves avec l'organisation d'un plan de prévention des conflits par le "dialogue social" afin que "la grève ne constitue que le moyen d'un ultime recours". Il prévoit "l'information des familles et des collectivités". Déjà, lorsque tous les enseignants d'une école sont grévistes, les parents et la mairie sont systématiquement informés en temps utile que l'école sera fermée. Enfin il sera mis en place "un service minimum d'accueil" qui sera financé, comble du cynisme, par les retenues sur salaire des enseignants grévistes reversées aux mairies volontaires sous la forme d'aides ou de subventions. Les enseignants seront donc punis en payant directement un service minimum qui fragilisera leur mouvement. Elle permet surtout de masquer une remise en cause bien plus grave du droit de grève des personnels des écoles en imposant une déclaration de grève préalable et une réquisition des personnels indispensables aux services.

SUPPRESSION DU SAMEDI MATIN : LES ENJEUX

Selon le ministère de l'EN : "La création de la semaine de 24 heures permet, pour la première fois, d'instituer une aide personnalisée pour chaque élève en difficulté sur un temps spécifique de deux heures hebdomadaires. Cette aide vise la réussite scolaire. Ce temps sera inclus dans les horaires de service des professeurs des écoles."

En clair 85% des élèves auront 24 heures de cours réparties sur 4 jours, et les 15% en échec lourd auront 2 heures supplémentaires pour mieux réussir scolairement. Ces heures supplémentaires auraient lieu, soit le soir 2 fois par semaine (2 soirs de 16H30 à 18H) selon certains Inspecteurs de l'Education Nationale (IEN), soit le mercredi matin (selon d'autres sources).

Cette logique de 2 heures sup. (en fait avec les récréations cela ferait 3h de présence supplémentaire), se retrouve aussi dans la proposition de stages pendant les vacances en CM1 et CM2. On retrouve également ces heures supplémentaires pour les élèves en difficulté, dans la logique des Projets de Réussite Educative (PRE) que l'Etat "négocie", moyennant subventions, avec les municipalités.

Pour SUD la lutte contre l'échec scolaire doit se mettre en œuvre pendant les heures de classes. Le temps de l'enfant doit être repensé tant à l'école qu'après la classe. Plutôt que des devoirs, des heures de soutien, ce sont des activités éducatives, culturelles, sportives gratuites, encadrées par des professionnels titulaires et qualifiés qu'il faudrait mettre en place (avec les

subventions d'ores et déjà prévues pour les PRE par exemple). En dehors de l'inefficacité programmée du côté des élèves, le projet ministériel risque d'aggraver les conditions de travail et de vie des enseignants du 1er degré.

D'autres solutions existent pour lutter contre l'échec scolaire. La lutte contre l'échec scolaire passe à notre avis par plusieurs pistes complémentaires et non exhaustives :

- Une réflexion approfondie quant à l'échec scolaire.
- De réelles formations donnant aux enseignants des outils pour mieux comprendre les raisons de l'échec scolaire.
- Une réelle remise à plat des programmes, qui vise le plus haut niveau de qualification pour tous les enfants, sans tomber dans l'empilement des savoirs.
- Temps de l'enfant : des activités éducatives, culturelles et sportives, encadrées par des professionnels titulaires et qualifiés. Activités et transports gratuits ;
- Une baisse des effectifs dans les classes
- Des RASED complets dans tous les groupes scolaires.
- Un médecin scolaire pour 1000 élèves .Une infirmière pour 500 élèves. Une assistante sociale dans tous les groupes scolaires ZEP .
- 3 heures hebdomadaires hors présence des enfants. Autogérées par les équipes au sein des écoles.
- Des groupes de parole pour tous les volontaires. Animés par des professionnels.

Base élèves 1er degré Vos enfants sont fichés Ne vous en fichez pas

Base-élèves , c'est le nom attribué au système de gestion informatique de données, centralisé sur internet, et concernant les élèves des écoles maternelles et élémentaires. L'objectif mis en avant par le ministère de l'Education Nationale: simplifier les tâches de direction, et disposer en permanence de toutes les informations sur les élèves scolarisés par la création d'un fichier informatique unique et commun (en partie) aux communes, aux écoles et à l'administration centrale.

Dorénavant, chaque élève entré dans la base reçoit un numéro I.N.E (Identifiant National Elève) unique qui servira durant toute sa scolarité à son identification informatique.

En pratique cela signifie que :

- Le contenu du fichier est accessible à différentes administrations.
- Un croisement possible du fichier base élèves avec d'autres fichiers !
- Le contenu des fiches est très détaillé :1/ Etat civil, 2/ Coursus scolaire ,3/ données personnalisées de l'enfant qui jusqu'ici restaient confidentielles.
- Ce fichier national et centralisé suivra l'élève durant toute sa scolarité.
- Les informations circulent via Internet.

C'EST POURQUOI :

- constatant que la plupart des fichiers constitués par d'autres administrations ont été détournés de leurs objectifs initiaux de gestion pour se transformer en instrument de contrôle social ;
- considérant que le fichage national des enfants n'apporte rien à la réussite des élèves et peut mettre en cause le respect de la vie privée des familles et le droit à la protection des données individuelles ;
- nous refusons le fichage généralisé des élèves, quels que soient leur âge et leur situation ;
- nous demandons l'arrêt de toutes les expérimentations en cours des fichiers actuels concernant les informations relatives aux élèves ainsi que l'abandon de l'utilisation de fichiers centralisés et partageables.

PARIS-CRETEIL-VERSAILLES

**CGT Educ'Action, SNFOLC, SNETAA-EIL, SUD Education (Créteil), CNT
SGEN-CFDT (Créteil), CNGA-CFE-CGC (Créteil), SUNDEP, SNPEFP-CGT, SNALC (Créteil - Paris)**

Les recteurs multiplient par 4 les bacs pro 3 ans !

L'intersyndicale du second degré région parisienne exige :

- maintien de tous les BEP, sections et diplômes
- maintien de tous les postes d'enseignants.
- Non à la généralisation des bacs pro 3 ans

Dans les 3 académies, les collègues ont commencé à se réunir en assemblées générales, un millier de signatures sur la pétition intersyndicale de Créteil, 350 à Paris, 1400 à Versailles. A Versailles, un rassemblement a eu lieu devant le rectorat le 19 décembre, à Créteil c'est le 17 janvier que se sont regroupées des délégations lors du CTPA.

Aujourd'hui, le ministre prétend organiser une "concertation" ... :

Concertation ? Non, c'est un coup de force ! 300 sections de BEP rayées de la carte dès septembre 2008 !

**A Créteil, le recteur annonce 183 bacs pros en 3 ans contre 48 cette année et la fermeture de 134 BEP
A Versailles, le recteur annonce 132 bacs pros en 3 ans supplémentaires et la fermeture de 140 BEP
A Paris, le recteur annonce 37 bacs pros en 3 ans contre 9 cette année et la fermeture de 26 BEP**

Nous demandons aux recteurs la suspension immédiate de toutes ces mesures !

Nous appelons les personnels à se réunir en AG, à prendre position, à établir les revendications, à signer et faire signer les pétitions intersyndicales. Nous appelons les personnels à exiger d'être reçus pour porter ces revendications.

Ces décisions sont à relier aux mesures prévues par le gouvernement avec la commission "Pochard" qui doit rendre ses travaux fin janvier : remise en cause de nos garanties statutaires, ouverture à des définitions locales de nos obligations de service, recours à des personnels sans statut, ... **et aux mesures de suppressions de postes dans l'ensemble du 2nd degré : 637 (Créteil), 578 (Versailles), 177 (Paris), décidées par le ministre pour la prochaine rentrée.**

Nous appelons les personnels à se mobiliser le mercredi 30 janvier pour se rendre en manifestation devant le ministère et exiger d'être reçus par le cabinet. Un préavis de grève est déposé.

Départ de la manifestation en direction du ministère
14 heures 30 M° Sèvres- Babylone

Nous ne lâcherons pas !

L'intersyndicale du second degré de la région parisienne invite les personnels à se mobiliser le 30 janvier pour participer massivement à la manifestation, pour défendre leurs revendications et développer la mobilisation contre la généralisation des Bacs pro 3 ans.